

JE MANGE, DONC JE VOTE !

Je mange, donc je vote est une campagne qui rassemble des membres de la communauté avec les candidats aux élections à l'approche du scrutin. **L'événement du Dépôt se tiendra mercredi le 16 septembre à 16h au Marché Bonne Bouffe de Walkley.**

L'objectif est de créer un espace pour faire entendre les enjeux alimentaires de notre communauté, afin que le prochain gouvernement puisse mettre en place des politiques garantissant à chacun un accès, dans la dignité, à une alimentation équitable, saine et produite de manière durable.

NOUS ABORDERONS LES 4 THÈMES SUIVANTS :

1

L'ADOPTION D'UNE LOI-CADRE AFIN DE RECONNAÎTRE LE DROIT À L'ALIMENTATION

- Le droit à l'alimentation est déjà reconnu comme droit fondamental, mais n'a pas de protection juridique : une loi-cadre définit les paramètres auxquels toutes les autres lois doivent se conformer afin de garantir ce droit.
- Qu'une nouvelle loi concerne l'industrie, l'environnement, le travail, l'immigration, ou autre, **une loi-cadre garantirait que ces textes protègent le droit de chacun à l'alimentation.**

2

AMÉLIORATION DES SOUTIENS AUX REVENUS ET L'ACCÈS AUX LOGEMENTS ABORDABLES

Au Canada, l'insécurité alimentaire est avant tout un enjeu de revenu, et non d'accès :

- Plus de la moitié des ménages vivant l'insécurité alimentaire dépendent d'un salaire. Les revenus et les aides financières ne suffisent pas à couvrir les besoins essentiels;
- L'insécurité alimentaire s'arrime souvent à l'insécurité du logement. Pour avoir une société prospère avec une communauté où il fait bon de vivre, il nous faut aussi des logements abordables.

3

SOUTIEN ET PÉRENNISATION DES PROGRAMMES D'ACCÈS ALIMENTAIRE, TELS LES COUPONS NOURRICIERS & L'ALIMENTATION SCOLAIRE

- Des programmes universels d'alimentation scolaire et de coupons nourriciers améliorent l'accès à une saine alimentation sans stigmatisation.
- Ces programmes sont des leviers économiques pour les producteurs et transformateurs locaux, renforçant ainsi l'économie locale.

4

INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES ALIMENTAIRES

Pour assurer un approvisionnement alimentaire local et durable, il faut :

- Protéger les terres agricoles, et assurer leurs accès à la relève ;
- Reconnaître et pérenniser les organisations qui soutiennent des systèmes alimentaires régionaux ;
- Soutenir l'implantation d'infrastructures locales, tels des stations de stockage et de transformation, des marchés publics et commerces solidaires.